



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 40 DU SAMEDI 25/05/2019

Réunion du 20 mai 2019

- Désignations : M. Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09.

INDISPONIBILITE

M. Matthieu JACQUET : les 8, 9, 29 et 30 juin

FELICITATIONS

La Commission des Arbitres du Roannais félicite **M. Melvin VERNIER** qui a été sélectionné parmi l'ensemble des jeunes arbitres de la région Auvergne Rhône Alpes ayant officié lors des finales Régionales de la Coupe Pich, le samedi 4 mai à Feurs.

Il sera le représentant régional masculin du corps arbitral et accompagnera les deux équipes régionales qualifiées pour la finale nationale, à savoir l'As St Etienne pour les masculins et l'Olympique Lyonnais pour les féminines, les 1er et 2 juin à Cap Breton.

C'est une belle récompense pour ses prestations, d'abord sur la finale départementale, puis confirmée sur la finale régionale.

Une très belle désignation pour Melvin au cours de laquelle il va vivre une expérience sportive de haut niveau, au sein d'un groupe d'arbitres venant de toute la France. FELICITATIONS !

AVIS AUX ARBITRES

Il est impératif à tout arbitre de bien remplir sa feuille de match manuelle, surtout concernant les frais kilométriques où trop d'erreurs sont observées? et surtout éviter les ratures.

RAPPEL CARTON BLANC

- Messieurs les arbitres, le code du carton blanc est 110 et rien d'autre, et il faut entourer le n° du joueur.

On ne met pas un carton blanc quand on a mis un carton jaune en premier : beaucoup d'arbitres font encore des erreurs.

Dernier rappel avant sanctions. Sur la feuille de match, il faut marquer les totaux pour les avertis, les expulsions, les blessés : merci.

INFO AUX ARBITRES

- Messieurs les arbitres, sur la FMI, c'est à vous de rentrer les délégués sur la tablette, avant la rencontre. Vous devez demander aux dirigeants du club recevant de vous fournir les noms, et à vous de les mettre dans la tablette. De même pour les remplaçants que vous êtes priés de noter dans la tablette. Merci.

- Messieurs les arbitres, il est rappelé que les « sous-shorts » de couleur différente sont interdits (sauf « sous-short » médical avec certificat médical), ainsi que les collants.

- Comme déjà signalé plusieurs fois, il vous faut lire le PV entièrement, surtout le secteur stéphanois, quand vous arbitrez sur le Stéphanois (commission sportive seniors).

- Des drapeaux BIP sont disponibles à la Délégation du Roannais pour les arbitres qui le désirent : 1 € symbolique sera demandé à la personne qui prend les drapeaux. Si ceux-ci sont rendus abîmés, les réparations seront à la charge de l'arbitre qui les aura empruntés.

- Des modifications peuvent être effectuées jusqu'au vendredi soir, 19h : soyez vigilants !

Seules les désignations sur « MyFFF » font foi de votre match (sauf appel après le vendredi à 19h).

- Les arbitres n'ayant pas de rencontre durant un week-end sont considérés comme « réservistes » : ils peuvent donc être appelés durant le week-end pour diriger une rencontre.